

Mardi 8 Juin 2010

### Réforme territoriale : quel gâchis !

L'Association des Régions de France regrette vivement que l'Assemblée Nationale ait adopté le texte sur la réforme territoriale. Elle espère que l'examen en second lecture au Sénat dans les prochaines semaines sera l'occasion de faire évoluer le texte dans le bon sens. Elle n'a d'ailleurs été adoptée qu'à une courte majorité.

Une réforme est nécessaire. Mais celle qui vient d'être adoptée en 1<sup>ère</sup> lecture va à rebours de ce dont notre pays a besoin pour affronter la crise et de ce qui se passe partout ailleurs en Europe. Seul le développement de l'intercommunalité constitue un progrès. Une fois de plus, l'Etat renonce à se moderniser et à poursuivre la dynamique de la décentralisation.

La France attendait des économies : le conseiller territorial sera sources de dépenses supplémentaires.

La France attendait de la simplification : le nombre d'échelons territoriaux est plus élevé.

La France attendait de la clarification : loin d'être précisées, les compétences - notamment celles en matière de développement économique- sont émiettées entre les différentes collectivités territoriales. Le rôle stratégique et prospectif des régions dans le domaine de la recherche, de l'innovation et du soutien au tissu industriel est remis en cause. La vraie clarification serait la fin des financements croisés, mais l'Etat se garde bien de la mettre en œuvre, puisqu'il est le premier à en profiter !

La France attendait un renouveau démocratique : le cumul des mandats est institutionnalisé en la personne du conseiller territorial ; le scrutin uninominal sape les acquis de la parité et de la diversité sociale et politique des élus régionaux. L'amendement adopté nuitamment est même une injure faite aux élues régionales!

Les travaux d'experts, les analyses statistiques démontrent sans ambiguïté que les pays décentralisés, voire régionalisés, ont une croissance du PIB/Habitant supérieure aux pays centralisés. Au lieu de cela : la France s'engage dans la recentralisation, la confusion, la dissémination des compétences, la multiplication des doublons administratifs, le refus de l'appareil d'Etat de clarifier son rôle. Tout cela a un coût : coût alourdi de la décision publique et longueur de la décision publique.

Il est temps que la France se mette à l'heure des expériences européennes de décentralisation.

Contact presse  
Johanna O'Byrne  
Marie d'Ouince Consultant  
01 56 64 00 44  
06 72 05 07 17